

Voeux au génie de la lampe NAO

Comme la CFTC ne croit plus au Père Noël,
Nous avons décidé (on ne risque pas grand chose), d'écrire au
génie de la Lampe Magique ! Qui sait !

**AUGMENTATION DE LA PART EMPLOYEUR
CONCERNANT LA MUTUELLE SANTÉ**

AVANTAGES SALARIÉS, TARIFS RÉDUITS DE 30%.

**AUGMENTATION DU MONTANT DES CHÈQUES CESU
GARDE D'ENFANTS À 150€**

**RÉMUNÉRATION VARIABLE POUR LES SALARIÉS
DES SERVICES DGA ET SUPPORTS.**

AUGMENTATION GÉNÉRALE DE 3 %

**ENVELOPPE AUGMENTATION
INDIVIDUELLE DE 2 %**

REVALORISATION DU BARÈME DES FRAIS KILOMÉTRIQUES

AUGMENTATION DU BARÈME DU FORFAIT HÔTELIER

AUGMENTATION DU BUDGET DU CSE.

**SITUATION DES SERVICES CORPO : ACCÉDER AUX
REVENDECTIONS DES COLLÈGUES EN SOUFFRANCE**

**SALARIÉS EN HORAIRES VARIABLES : SUPPRESSION DE L'ÉCRÉTAGE
DES BADGEUSES**

OUVERTURE DE NÉGOCIATION SUR LE TÉLÉTRAVAIL EN AGENCE

**MISE EN PLACE DE LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR CEUX QUI LE
SOUHAIENT**

**PARTICIPATION A L'ABONNEMENT DE PARKING À HAUTEUR DE
50%**

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GARDE
EN CRÈCHE À HAUTEUR DE 25%**

